

PJ1 - Le déroulement du projet de conversion de la zone B

La conversion du réseau de gaz B en gaz H est une opération de grande ampleur. Elle nécessite la réalisation en amont d'aménagements importants des infrastructures de transport et de distribution de gaz naturel. Elle requiert surtout, en amont du changement de la nature du gaz acheminé, un passage chez chaque consommateur pour vérifier que ses appareils à gaz sont en mesure d'être alimentés en gaz H. L'alimentation en gaz H d'un appareil non adapté est en effet susceptible d'entraîner une mauvaise combustion, pouvant induire un risque d'intoxication.

Les adaptations des réseaux de transport et de distribution de gaz naturel nécessaires au déroulement de l'opération sont la responsabilité des gestionnaires de ces réseaux. Les gestionnaires des réseaux de transport et de distribution ont la responsabilité de s'assurer que les appareils à gaz des sites de consommation raccordés à leur réseau sont en mesure d'être alimentés en gaz H.

Pour les consommateurs raccordés à un réseau de distribution, le gestionnaire réalise directement, ou via un prestataire, cette opération de vérification des appareils à gaz, et les coûts correspondants sont mutualisés dans les tarifs d'utilisation du réseau de distribution.

Lorsque les appareils ne peuvent être réglés ou adaptés pour fonctionner avec du gaz H, leur remplacement est nécessaire en amont de la modification de la nature du gaz acheminé dans le réseau.

Calendrier du projet de conversion	Phase préparatoire					Phase expérimentale			Phase de déploiement								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
Préparation et mise en place du cadre législatif et réglementaire																	
Préparation et soumission du plan de conversion																	
Travaux du GRT pour la phase expérimentale																	
Travaux de GRDF pour la phase expérimentale																	
Travaux du GRT pour la phase de déploiement																	
Travaux des GRD pour la phase de déploiement																	